

## Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 04 octobre 2022

Délibération n°DE\_2022\_10\_007

RF  
Préfecture de la Meuse  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 14/10/2022  
055-200088961-20221004-DE\_2022\_10\_007-DE

Nombre de délégués : 24  
Quorum : 13  
Votants : 13 dont 2 suppléants

*L'an deux mille vingt-deux et le quatre octobre, à 17 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 27 septembre 2022, s'est réuni en Salle d'animations à Bras-sur-Meuse, sous la présidence de Monsieur Julien DIDRY.*

Ont pris part au vote :

Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Régis BROCARD, Madame Dominique AARNINK GEMINEL, Monsieur Eric DUMONT, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Alain CHAPE, Monsieur André TROUSLARD, Monsieur Jean-Marie MISSLER, Monsieur Massimo TRINOLI, Monsieur Romuald LEPRINCE, Madame Catherine COLLINET JUNG, Monsieur Jean-Michel NICOLAS

Monsieur Jean-Michel NICOLAS est désigné secrétaire de séance.

### 7.3 - Ligne de trésorerie

Considérant le besoin de trésorerie pour soutenir les dépenses courantes de la structure dans l'attente du versement des différentes subventions à percevoir, le Président a sollicité une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole de Lorraine en renouvellement de celle contractualisée l'année dernière.

L'offre formulée propose une ligne de trésorerie à taux variable avec les conditions suivantes :

- Montant : 40 000,00 €
- Type d'échéance : Trimestrielle
- Index : Euribor 3 mois journalier
- Valeur de l'index : 1,12% à Septembre 2022
- Taux client : 1,52% avec un taux plancher de 0,40%
- Durée : 12 mois
- Montant de la commission d'engagement : 160,00 €

Pour disposer de ces fonds, il vous est demandé de bien vouloir :

- valider l'offre du Crédit Agricole de Lorraine,
- autoriser le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de ce dossier.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité**, le Conseil Syndical

**VALIDE** l'offre du Crédit Agricole de Lorraine,

**AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de ce dossier.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Julien DIDRY

